

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 23 MAI 2014**

Convoqué par le Maire, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le vendredi 23 mai 2014 à vingt heures trente, sous sa présidence.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. LE CAM Gilles, M. GUENOT Robert, M. DALLEMAGNE Gérard, Mme MERCERON Francine, M. DEMARIGNY Fabrice, Mme BERIDOT Cordélia, Mme ABOULIN Christine, M. LENEVEU Yann, Mme CADOUX Monique (arrivée à 21h30), M. DRUART Sébastien, Mme BRIE Nelly, M. AGBEKODO Frédo, Mme GONSARD Chantal, M. MAKOWSKI Bruno, Mme GALLINE CASTEL Anne-Laure, Mme FOUQUE-DUVAL Michelle, Mme DROT Sylvaine, M. PIERSON Michel

**Pouvoirs :** Mme CADOUX Monique à Mme MERCERON Francine (de 20h30 à 21h30), M. FEYTE Jacques à Mme DROT Sylvaine.

Mme MERCERON Francine est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Retirer la délibération sur la nomination des membres de la commission communale des impôts directs qui sera proposée à un prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire débute la séance en rappelant les 50 premiers jours, intenses, du mandat et remercie son conseil municipal pour son implication dans les dossiers à traiter. Il informe qu'il envisage l'élaboration d'un règlement intérieur du Conseil municipal dans les prochains mois.

**APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU**

Le compte rendu du Conseil municipal du 29/04/2014 est adopté à l'unanimité.

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013**

Monsieur le Maire donne la parole à M. DEMARIGNY Fabrice qui informe que la commission des finances s'est réunie le 19 mai dernier afin d'étudier le compte administratif et le compte de gestion transmis par le contrôleur public.

Après avoir constaté l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion de la commune, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (M. FEYTE Jacques, maire précédent durant l'exercice 2013, ne prenant pas part au vote), arrête et vote le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2013 de la commune dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Monsieur le Maire donne la présidence de la séance à M. DEMARIGNY Fabrice, adjoint chargé des finances, qui commente le compte administratif communal 2013 qui s'établit ainsi :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
PREVUS	2 705 776,00 €	2 705 776,00 €
REALISE	1 513 863,11 €	1 887 877,65 €
RESTE A REALISER	Néant	Néant
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
PREVUS	1 654 174,58 €	1 654 174,58 €
REALISE	1 079 859,92 €	1 532 030,37 €
RESTE A REALISER	Néant	Néant

<b>RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	
INVESTISSEMENT	452 170,45 €
FONCTIONNEMENT	374 014,54 €
RESULTAT GLOBAL	826 184,99 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (M. FEYTE Jacques, maire précédent durant l'exercice 2013, ne prenant pas part au vote) arrête et vote le compte administratif 2013 qui est conforme au compte de gestion du receveur municipal.

**BUDGET 2014 DE LA COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur le Maire donne la parole à M. DEMARIGNY Fabrice qui explique que des dépenses complémentaires en investissement doivent être prises en compte dans le budget 2014 de la commune, c'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la décision modificative n° 1 suivante :

L'objet de cette décision modificative est de solder différentes factures non prévues au budget primitif 2014 approuvé en février 2014.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>DEPENSES</b>
D 2051 : Concessions et droits similaires		4 642,09 €
D 2151 : Réseaux de voirie	64 334,56 €	
D 2315 : Installations, matériel et outillages techniques		59 692,47 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>64 334,56 €</b>	<b>64 334,56 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision modificative n° 1.

#### DEFINITION DU MONTANT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NEUVILLOISES

Monsieur le Maire informe que la commission associations et vie sportive qui s'est réunie le 22 mai 2014 a émis un avis favorable sur le montant des subventions aux associations neuvilleuses.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme GONSARD Chantal qui propose les subventions suivantes pour l'année 2014 :

Associations	Subventions
ASNO	2 716,00 €
Le Budokan	4 116,00 €
Tennis Club Neuville	1 036,00 €
A.N.Pétanque	604,00 €
Côte de Nuit	492,80 €
Mieux vivre à Neuville	862,40 €
Troupe de l'Escapade	504,00 €
Anciens Combattants	372,40 €
Temps libre à Neuville	2 184,00 €
Les doigts dégourdis	560,00 €
Les Clubs Récrés	966,00 €
Amicale du personnel des agents territoriaux	5 224,99 €

pour un montant total des subventions aux associations neuvilleuses de 19 496,59 €.

Mme GONSARD précise que ce budget reste dans l'enveloppe définie au budget primitif 2014.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- les conseillers municipaux membres du bureau des associations concernées : M. GUENOT Robert (Budokan), Mme GONSARD Chantal (Budokan et les Doigts Dégourdis), Mme CADOUX Monique (la Troupe de l'Escapade), Mme BRIE Nelly (Temps Libre à Neuville), M. LE CAM Gilles (Temps Libre à Neuville), Mme DROT Sylvaine (Temps Libre à Neuville), s'abstenant,

se prononce favorablement sur les subventions proposées qui sont inscrites au budget primitif de 2014 et autorise le Maire à ordonner le paiement aux associations, ci-dessus, sur l'exercice 2014 au compte 6574 du Budget Primitif par mandat individuel.

#### RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES : CONTRAT DE NETTOYAGE ECOLE GUSTAVE EIFFEL

Monsieur le Maire informe que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mai 2014 afin de prendre connaissance du résultat de la consultation du marché pour le nettoyage de l'école Gustave Eiffel.

Monsieur le Maire donne la parole à M. DRUART Sébastien qui informe que trois sociétés ont répondu à l'appel d'offre :

- Société ESD LABRENNE pour un montant H.T. de 9 595,60 €.
- Société MT Nettoyage pour un montant H.T. de 16 848,00 €.
- Société SATURNE Services pour un montant H.T. de 8 816,40 €.

Compte tenu de cette analyse, la commission d'appel d'offres a retenu la société SATURNE Service, 7-9 rue Constantin Pecqueur à Taverny (95157) dont l'offre de prix d'un montant de 10 793,60 € H.T. par an, se décompose comme suit :

- 8 816,40 € H.T. pour le nettoyage,
- 540 € H.T. pour les consommables,
- 1 680 € H.T. pour une remise en état bi-annuelle des sols et sanitaires,
- 242,80 € H.T. de remise globale.
- Prestation de nettoyage dans l'école élémentaire Gustave Eiffel pour une durée d'un an,

- Fréquence sur 36 semaines (calendrier scolaire) à raison de 2h45 pour chaque intervention du lundi au vendredi.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'offre de prix de 10 793,60 € par an telle que proposée, autorise le Maire à signer le contrat de nettoyage avec la société SATURNE tel que proposé et l'ordre de service correspondant.

#### APPROBATION DES NOUVEAUX HORAIRES DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Monsieur le Maire donne la parole à Mme CADOUX Monique qui informe qu'au vu des entretiens enfants, parents, enseignants et personnel communal, il convient de donner une rupture entre le temps scolaire et les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Mme CADOUX Monique propose le maintien du même horaire chaque jour pour la sortie de l'école à 16h30, comme suit :

- Lundi et jeudi = 8h30-11h30 / 13h30-16h15 → NAP de 16h15 à 16h30
- Mardi et vendredi = 8h30-11h30 / 13h30-15h15 → NAP de 15h15 à 16h30

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les nouveaux horaires des Nouvelles Activités Périscolaires, tels que définis ci-dessus et autorise le Maire à signer tous documents s'y référant.

#### ADAPTE 95 - APPROBATION DE LA PROPOSITION COMMERCIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION

Monsieur le Maire commente la proposition de l'association ADAPTE 95 concernant la coordination et l'encadrement des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dans le cadre du Projet Educatif Territorial de Neuville-sur-Oise.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme CADOUX Monique qui précise les ateliers proposés par ADAPTE 95 comme suit :

Ateliers / Jour	Mardi (1h)	Vendredi (1h)
Cirque	1	1
Magie	1	-
SLAM	1	1
Ludothèque	-	1
Découverte et expérience	1	-
Sport 1	1	1
Sport 2	1	-
Jeux de coopération	1	1
Echec (*)	-	1
Découverte de l'allemand (*)	-	1
Animateur « volant »	(1)	(1)
Nombre d'ateliers	7	7
	Moyenne de 15/16 enfants par atelier	Moyenne de 15/16 enfants par atelier

(\*) atelier animé par des professeurs des écoles.

Pour un montant total de 45 060 € se décomposant comme suit :

- Mission de coordination = 14 000 €
- Animations des ateliers = 31 060 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve :

- la proposition d'ADAPTE 95 telle que proposée et autorise le Maire à la signer.
- la convention d'ADAPTE 95 telle que proposée et autorise le Maire à la signer.

#### APPROBATION DE LA PROPOSITION COMMERCIALE CERGY VOYAGES POUR LE TRANSPORT DES SCOLAIRES A LA PISCINE DE JOUY-LE-MOUTIER ET AU CENTRE AERE D'ERAGNY-SUR-OISE

Monsieur le Maire fait part des deux devis proposés par la société Cergy Voyages pour le transport des enfants de l'école

- D'une part, à la piscine de Jouy-le-Moutier (hors vacances et jours fériés) pour un montant T.T.C. de 144,00 € par jour de prestation, pour un autocar de 53 places,
- D'autre part, au centre de loisirs à Eragny-sur-Oise, tous les mercredis (hors vacances et jours fériés) pour un montant de T.T.C. de 102,00 € par jour de prestation, pour un minibus de 21 places,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les deux devis proposés par la société Cergy Voyages et autorise le Maire à signer les bons de commande correspondants.

#### ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE (SMDEGTVO)

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 2 délégués, 1 titulaire et 1 suppléant, choisis par le Conseil municipal en son sein afin de représenter la commune auprès du Conseil syndical du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO).

Monsieur le Maire propose que le vote ait lieu à main levée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'élection, à main levée, du délégué titulaire et du délégué suppléant qui représenteront la commune auprès du SMDEGTVO, Compte tenu du vote, M. GUENOT Robert et M. DRUART Sébastien ont été élus délégués titulaire et suppléant de la commune auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise.

#### ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE (SMGFAVO)

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 2 délégués, 1 titulaire et 1 suppléant, choisis par le Conseil municipal en son sein afin de représenter la commune auprès du Conseil syndical du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant qui représenteront la commune auprès du SMGFAVO,

Compte tenu du vote, M. MAKOWSKI Bruno et Mme GONSARD Chantal ont été élus délégués titulaire et suppléant de la commune auprès du Syndicat pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise.

#### DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire propose de désigner M. DRUART Sébastien, correspondant Défense pour la commune de Neuville-sur-Oise.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le choix de M. DRUART Sébastien comme correspondant Défense pour la commune de Neuville-sur-Oise.

#### DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE AUPRES DE L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT DE PERSONNES AGEES DEPENDANTES AU CHATEAU DE NEUVILLE (EHPAD)

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner les représentants élus de la commune au Conseil de vie sociale auprès de l'Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) au Château de Neuville.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le choix de Mme MERCERON Francine et M. LE CAM Gilles afin de représenter la commune au sein du Conseil de vie sociale de l'EHPAD qui siège au Château de Neuville.

#### NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe qu'il convient de nommer les membres de la commission administrative chargés de dresser et réviser les listes électorales.

Monsieur le Maire propose de nommer : lui-même titulaire, M. DALLEMAGNE Gérard suppléant, le délégué de l'administration (le Préfet), M. ROBICHON Alain, le délégué du président du tribunal de grande instance, Mme RANGER Claude.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce choix.

#### DESIGNATION DU REPRESENTANT ELU A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Maire propose de désigner Mme MERCERON Francine, représentante élue à la bibliothèque municipale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le choix de Mme MERCERON Francine, représentante élue à la bibliothèque municipale.

#### DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION DE SECURITE DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 2 délégués, 1 titulaire et 1 suppléant, choisis par le Conseil municipal en son sein afin de siéger à la commission de sécurité du SDIS.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne M. LE CAM Gilles titulaire et M. GUENOT Robert suppléant, qui représenteront la commune au sein de la commission de sécurité du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise.

#### DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT DES BERGES DE L'OISE

Monsieur le Maire informe que le Comité syndical est composé, entre autres, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour chacune des communes adhérentes, choisis par le conseil municipal en son sein.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Mme ABOULIN Christine déléguée titulaire et M. LE CAM Gilles délégué suppléant de la commune qui la représenteront au sein du Comité du Syndicat des berges de l'Oise.

#### DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT « AIDE AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT » AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe que le Conseil général du Val d'Oise, dans le cadre de sa politique de lecture publique, propose d'accompagner les collectivités par un appel à projets thématiques.

Monsieur le Maire précise que la commune de Neuville-sur-Oise a déposé un dossier de demande de subvention, auprès du Conseil Général, le 24/01/2014 comme suit :

Désignation	Budget prévisionnel	Subvention demandée au Conseil Général
Acquisition de documents	3 500 €	1 200 €
Acquisition de petits matériels	1 800 €	600 €
Animations et actions culturelles	2 000 €	500 €

Le dossier a bien été réceptionné par le Guichet unique des subventions du Conseil général du Val d'Oise le 31/01/2014 mais nous fait savoir que le dossier est incomplet car il manque la délibération du Conseil municipal, c'est pourquoi, il convient de délibérer sur cette demande de subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la demande de subvention de fonctionnement « aide aux projets de développement », tel que présenté le 24/01/2014 auprès du Conseil général du Val d'Oise pour la bibliothèque municipale.

#### INFORMATIONS DIVERSES

##### Gilles LE CAM

. Rappelle les élections européennes dimanche 25 mai et précise qu'une information a été faite auprès de tous les neuvilleois sur ce vote particulier :

- 1/ de nombreuses listes n'ont livré aucun bulletin de vote à la mairie,
- 2/ la reconnaissance du vote blanc par la loi du 21/02/2014.

. Informe qu'il a été sollicité par le directeur de l'IUT de Cergy, le 04 juin, pour participer à l'accueil et présenter Neuville-sur-Oise lors d'un colloque regroupant tous les enseignants des départements GEII (Génie Electrique et Informatique Industrielle) de toute la France.

. Propose le prochain conseil municipal jeudi 26 juin à 20h30.

##### Bruno MAKOWSKI

Rappelle la fête de la Trinité samedi 14 et dimanche 15 juin avec la distribution des lampions à 21h30 le samedi suivi du feu d'artifice à 23h00.

##### Cordélia BERIDOT

Informe que la fête de la musique aura lieu pour sa première édition :

- à 15h00 au Château, concert de l'école de musique de Vauréal suivi à 16h00 d'un récital de piano,
- à 17h00 place du Pont, groupe de rock suivi à 19h00 d'un concert de jazz-variétés.

##### Nelly BRIE

Fait part de la venue d'un traiteur vietnamien sur la place du Pont le samedi matin de 11h00 à 14h00 et précise qu'une autorisation de stationnement leur a été délivrée, dans un premier temps, pour 4 mois.

Exprime son émotion suite à la disparition de M. LAURENT François professeur de musique au sein de l'association Mieux Vivre à Neuville.

##### Monique CADOUX

Informe que la remise des prix pour les enfants qui quittent l'école primaire pour entrer au collège aura lieu le 13 juin, suivie d'un bal dans le foyer communal.

##### Anne-Laure GALLINE CASTEL

S'informe de l'organisation du tirage au sort des jurés d'Assises le 7 juin à 10h00.

##### Sylvaine DROT

Signale que l'éclairage public est défectueux dans plusieurs rues.

Monsieur le Maire l'informe qu'il a contacté à plusieurs reprises le service responsable de l'éclairage public à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise afin qu'il prévoit une intervention au plus vite.

Robert GUENOT

Informe qu'il faut prévoir des travaux complémentaires de peinture et l'achat de sanitaires au Tennis club neuvillois.

Francine MERCERON

. Informe qu'une matinée conte aura lieu à la bibliothèque le samedi 21 juin pour les enfants âgés de 3 à 8 ans.

. Fait lecture d'un texte en hommage à M. LAURENT François.

Fabrice DEMARIGNY

S'interroge sur le contenu des séances du conseil communautaire de l'assemblée de l'agglomération.

Michelle FOUQUE DUVAL

S'informe sur le remplacement du policier municipal.

Monsieur le Maire l'avise que le recrutement est en cours.

Michel PIERSON

S'interroge sur la représentation de la commune à la base de loisirs.

Monsieur le Maire l'informe que la réunion de son installation doit avoir lieu prochainement.

La séance est levée à 22h30.